



Au boulot !



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Le processus électoral vient de s'achever avec l'élection du Président, des vice-présidents et du Conseil d'Administration de France Galop. Ce fut un long processus, avec une campagne électorale qui nous aura donné l'occasion de présenter notre programme, de défendre nos idées, de fixer les priorités d'une action de reconstruction au service de la filière.

Le temps du débat, sans être passé, doit cependant faire maintenant de la place à celui de l'action.

Un conseil d'administration riche de sa diversité

Le conseil est composé de 12 membres aux parcours différents. Certains ont été candidats sur des listes concurrentes, avec des programmes en partie divergents mais toutes les grandes tendances présentes aux élections y ont une place. Celle des PP et de l'Union pour le Galop français y sera représentée par moi au titre des propriétaires et par Jean d'Indy à la présidence de l'Obstacle, même s'il ne siège pas au nom de notre association, mais au titre des membres associés.

Vendredi 18 décembre 2015 – N° 104

Il ne faut pas s'arrêter à une image qui peut paraître hétérogène mais, au contraire, voir dans cette situation ce qu'elle a de plus positif : la richesse d'une équipe. La composition du Conseil doit permettre le débat ouvert en amont, puis la solidarité autour de décisions qui seront ainsi effectivement partagées. J'ai siégé dans les Conseils d'Administration dirigés par Jean-Luc Lagardère, qui restera comme le président de référence pour le Galop (il en était le premier). Toutes les décisions importantes faisaient l'objet d'un réel débat et le moment de la décision ne venait que lorsque le consensus était trouvé. Je n'ai pas souvenir d'une décision majeure qui ait été imposée et, pourtant, chacun sait combien Jean-Luc Lagardère était un chef. Mais un chef persuasif plutôt qu'autoritaire. Voilà ce qu'on doit souhaiter pour l'équipe qui vient d'être élue.

Rassembler, telle doit être – je le pense – une priorité du nouveau président. Le Galop sort de cette campagne plutôt divisé, y compris en interne entre les membres des principaux syndicats. La nécessité de retrouver de l'union et de la sérénité s'impose. La réunion du Comité de France Galop n'a pas vraiment reflété cette sérénité et cette volonté d'aller vers l'union. Il faudra s'y consacrer au plus vite.

Un comité a remotiver

Le Comité de France Galop compte maintenant 56 membres. 12 d'entre eux – les administrateurs – sont en charge de la gestion exécutive. Est-ce à dire que les 44 autres ne servent à rien ? Evidemment, non. Si on s'en

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



tenait à une lecture étriquée des statuts, le Comité a traité mardi dernier avec l'élection son point de l'ordre du jour le plus important des quatre années de la mandature. Il faut exclure l'idée d'un Comité qu'on informe, mais avec lequel on ne partage pas les décisions en profondeur.

Pendant sa campagne, Edouard de Rothschild, élu mardi à la présidence, a indiqué qu'il voulait redonner de l'importance au Comité et je partage totalement ce point. A quoi bon réunir tous les trimestres des gens aux emplois du temps parfois surchargés pour simplement respecter un point des statuts, mais ne pas en tirer toujours le profit qu'ils peuvent apporter ? Au delà de l'information et de la transparence que le président doit à son Comité, il lui reviendra d'organiser des débats sur les sujets importants et nous, les administrateurs, devront en tenir compte au moment de la prise de décision.

Un système participatif

Les élus de l'Union pour le Galop français participent à l'équipe en place et je m'en réjouis, tout en regrettant avec une certaine amertume que nous n'ayons pas pu obtenir les trois sièges que notre représentativité et le profil des candidats justifiaient très largement. Je mesure aussi ce que cette présence dans l'équipe représente vis-à-vis des propriétaires et des éleveurs qui nous ont fait confiance à l'occasion des élections. En siégeant au sein du Conseil de France Galop, je m'engagerai sans retenue ni tabous pour les mutations et les innovations qui seules peuvent permettre le retour de la croissance. Je serai aussi l'infatigable porte-parole des propriétaires et des éleveurs qui jouent avec confiance le jeu des courses et de l'élevage

français. Je défendrai sans relâche les engagements pris pendant la campagne électorale, les équilibres au sein d'un pyramide des allocations, les équilibres entre les régions, la place de l'obstacle en France, le sens de la fête et de la convivialité, l'ambition dans tous les secteurs.

J'ai été désigné pour représenter le Galop aux côtés d'Edouard de Rothschild au conseil des administrateurs du PMU. C'est sans doute là qu'il va falloir faire le plus preuve d'inventivité, de dynamisme, de volontarisme pour accélérer le développement et la recette. Le candidat Edouard de Rothschild a consacré une partie importante de son discours de mardi dernier à cette question. Je suis en parfaite harmonie avec lui sur l'impérieuse nécessité de suivre le plan PMU 2020 et de l'accélérer de façon aussi inventive qu'innovante et déterminée.

Un système participatif ne se construit pas sans l'indispensable transparence. Ce *Grain de Sel du Vendredi* fait partie de cette circulation des idées et des informations et je m'engage à m'y consacrer semaine après semaine dans l'année qui vient. Je remercie les 1.600 propriétaires, éleveurs, entraîneurs, jockeys, lecteurs de ce billet hebdomadaire, de leur fidélité.

Aussi, après une courte trêve pour les fêtes de Noël – que je souhaite heureuses à tous - et pour la fin d'année, je vous retrouverai début janvier pour une nouvelle série de *Grain de Sel*. Ce sera l'occasion pour moi, au nom de l'Association PP, de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2016.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr